

Chemin du Bel'Oiseau 12
Case postale 69
CH-2882 Saint-Ursanne

t +41 32 420 48 00
f +41 32 420 48 11
secr.env@jura.ch

Saint-Ursanne, le 27 septembre 2013

Qualité de l'eau de la Birse : évolution positive selon les dernières analyses d'eau et de poissons

Les dernières analyses de poissons de la Birse montrent une diminution très importante des PCB dans la chair des truites analysées. Ce résultat est d'autant plus réjouissant qu'il prouve l'efficacité des mesures correctives mises en place sur le tronçon concerné de la Birse. Dans le cadre de la haute surveillance qu'elle exerce, l'autorité cantonale continue de suivre attentivement l'évolution de la qualité des eaux.

Suite à la découverte en 2007 de la contamination aux PCB de la Birse, le Gouvernement jurassien a mis en place un dispositif important afin de suivre attentivement ce dossier et de mettre en œuvre les mesures nécessaires, en étroite collaboration avec l'entreprise à l'origine de la pollution. Ces mesures dernières portaient notamment sur la mise en place en 2008 d'un Groupe de travail présidé par l'Office de l'environnement et réunissant les spécialistes des différents domaines et, par la suite, sur la fermeture temporaire de la pêche sur le parcours jurassien de la Birse. La pêche dans la Birse est de nouveau autorisée sous condition depuis 2009, en tenant compte des recommandations de la Confédération concernant la pêche et la consommation de poissons dans des eaux contaminées par des PCB.

Entre 2008 et 2013, le Canton, par l'Office de l'environnement, a réalisé plusieurs campagnes *d'analyse des eaux* de la Birse, d'abord pour identifier l'origine de la contamination, puis pour vérifier l'efficacité des mesures prises. Lors des dernières campagnes réalisées entre l'automne 2011 et l'automne 2012 au moyen de capteurs passifs, une diminution d'un facteur 8 à 10 de la teneur en PCB des capteurs passifs a pu être constatée. Six échantillons d'eau ont également été analysés par l'EMPA (Eidgenössische Material-Prüfungs-Anstalt). La moyenne de concentration obtenue (0.075 ng/L) est nettement inférieure aux précédentes analyses d'eau, réalisées avant les mesures correctives, et correspond à présent aux valeurs moyennes suisses pour des eaux non contaminées, comprises entre ~0.02 – 0.2 ng/L.

Les derniers résultats *d'analyses de poissons* proviennent d'une pêche effectuée en mai 2013. La comparaison des résultats d'analyses de 2013 avec celles effectuées en 2008 montre une diminution très importante des PCB dans la chair. Les valeurs de PCB et dioxines-furanes mesurées dans ces poissons sont comprises entre 2.2 et 5.6 pg/g, soit largement en dessous de la limite fixée par l'Union européenne de 8 pg/g. Les chairs des poissons analysées sont celles de truites, âgées d'environ 3-4 ans et ayant donc vécu un certain laps de temps dans des eaux contaminées.

Même si cette évolution est réjouissante pour la qualité des eaux de la Birse, le Canton continue de suivre attentivement ce dossier, que ce soit en poursuivant les campagnes d'analyses d'eau et de poissons ou en contrôlant les activités industrielles.

Concentration en PCB dans les truites de la Birse, 2008 et 2013 (équivalents toxicité Dioxines/Furane + PCB)

